

Vizcarra, M.B., & Dionne, J. (2008). *El desafío de la intervención psicosocial en Chile : Aportes desde la psicoeducación*. Santiago, Chile : RIL. 386 p.

Milenka Muñoz

Volume 40, numéro 2, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061854ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061854ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Muñoz, M. (2011). Compte rendu de [Vizcarra, M.B., & Dionne, J. (2008). *El desafío de la intervención psicosocial en Chile : Aportes desde la psicoeducación*. Santiago, Chile : RIL. 386 p.] *Revue de psychoéducation*, 40 (2), 292-295. <https://doi.org/10.7202/1061854ar>

- **Vizcarra, M.B., & Dionne, J. (2008). *El desafío de la intervención psicosocial en Chile : Aportes desde la psicoeducación*. Santiago, Chile : RIL. 386 p.**

La récente parution de cet ouvrage collectif « El desafío de la intervención psicosocial en Chile : Aportes desde la psicoeducación<sup>1</sup> » fait état des 10 ans de collaboration entre le Québec et ce pays en matière d'intervention avec des jeunes en difficulté sous le projet PDJA<sup>2</sup>. Cet ouvrage se distingue des nombreuses publications portant sur la psychoéducation. En effet, il représente la première réflexion portant sur la possible application et contribution de la psychoéducation à l'extérieur du Québec, dans ce cas-ci au Chili et en langue espagnole.

Divisé en quatre parties, cet ouvrage présente, d'une part, les différents éléments de base de la psychoéducation en tant que discipline d'intervention traduit pour la communauté chilienne et, d'autre part, les efforts menés par les deux équipes de professeurs et d'intervenants sur différents aspects et applicabilité de la psychoéducation au Chili.

La **première partie** présente les piliers de l'intervention psychoéducative au Québec de même que le contexte de l'intervention psychosociale au Chili. Plus spécifiquement, le **chapitre 1** fait l'historique de la psychoéducation au Québec, notamment ses origines, ses fondateurs et le parcours formateur de la profession. Il aurait été intéressant de fournir une courte biographie des fondateurs de la psychoéducation. De même, une description du contexte socio-économique des années 60 aurait permis au lecteur de mieux comprendre les origines et la population desservie par le Père Roger et la première équipe de Boscoville avec Gilles Gendreau.

Le **chapitre 2** porte sur l'historique de l'aide à l'enfance au Chili sur divers plans : légal, historique, politique, formation universitaire et culture d'intervention (méthodes, structure hiérarchique, etc.). Chapitre bien écrit et bien organisé qui permet de situer rapidement le lecteur sans qu'il ait à retenir dates, contextes et événements. De plus, ce chapitre permet de comprendre le changement de paradigme dans le domaine de l'intervention au Chili, passant d'une perspective « assistentielle » et « caritative » vers une professionnalisation de l'intervention.

Le **chapitre 3** souligne la pertinence de la psychoéducation au Chili puisqu'elle permettrait d'opérationnaliser les récentes modifications aux politiques sociales visant les enfants et les adolescents en difficulté ainsi que leur famille. La première partie de ce chapitre présente brièvement le modèle psychoéducatif. La seconde partie est très pertinente et intéressante puisqu'elle présente l'apport

---

1. Le défi de l'intervention psychosociale: apports de la psychoéducation.

2. PDJA : « Proyecto para los jóvenes en dificultad de la Araucanía »

du modèle psychoéducatif dans l'application de la Convention Internationale des droits des enfants à laquelle le Chili a adhéré. La troisième partie portant sur les changements législatifs est confuse et difficile à suivre : les institutions et les organismes, les mandats et les définitions légales, les lois, etc. Le lecteur aurait plus de facilité à s'y retrouver si l'information avait été présentée soit par période, par secteur (judiciaire, social, etc.) ou par tranche d'âge (préscolaire, scolaire, etc.). Cela lui aurait permis de comprendre plus facilement l'évolution des services d'aide à l'enfance. Cette confusion reflète peut-être l'état des services au Chili et le besoin, décrit par les auteurs, de coordonner les initiatives des acteurs afin d'assurer une certaine cohérence quant aux services offerts à l'enfance, l'adolescence et leur famille.

La **seconde partie** du livre porte sur les bases philosophiques et théoriques de la psychoéducation. Plus particulièrement, le **chapitre 4** décrit ces fondements. On y fait la description de la structure d'ensemble des composantes de l'intervention psychoéducatrice et des schèmes relationnels, accompagnés d'exemples permettant une meilleure compréhension. Le **chapitre 5** décrit les étapes d'une expérience portant sur la création d'un code déontologique avec l'équipe de Pasos de la Calle (PEC) qui intervient avec des enfants de la rue. Ce code permet, selon les éducateurs de cette équipe, de tracer la voie vers une intervention plus concertée et congruente. Le **chapitre 6** porte sur la relation d'aide psychoéducatrice, en la décrivant et en s'appuyant sur des exemples concrets qui permettent de concevoir les actions des éducateurs selon le modèle psychoéducatif.

La **troisième partie** explique plus en profondeur le modèle psychoéducatif. Les **chapitres 7 à 11** présentent le savoir-faire, les opérations professionnelles de même que le savoir être au plan de l'éthique professionnelle en lien avec l'intervention. Ces chapitres sont très intéressants et bien écrits. De nombreux exemples sont fournis permettant non seulement de visualiser les concepts sous-jacents, mais également de comprendre leur potentiel d'application.

Prenant exemple sur les initiatives québécoises, la **quatrième partie** présente plusieurs projets pilotes et applications du modèle psychoéducatif au Québec et au Chili dans divers domaines de l'intervention. Le constat des services offerts aux jeunes contrevenants est présenté au **chapitre 13**, notamment les nombreuses faiblesses, tant sur le plan de l'évaluation des besoins (intervention uniformisée et non centrée sur les besoins du jeune, absence de données systématiques, modèle carcéral et de contrôle) que des ressources relatives à l'intervention (manque de professionnels spécialisés, formation portée sur la théorie et non sur la pratique). La Loi chilienne de responsabilité pénale adolescente promulguée en 2007 a permis une restructuration des services nécessaires pour la réadaptation des jeunes en conflit avec la loi. Selon les auteurs, la psychoéducation revêt une importance capitale puisqu'elle permet l'opérationnalisation des principes de la loi chilienne au plan du droit des jeunes de recevoir une aide compétente. Hormis l'importance de nuancer les données statistiques présentées (p.ex. une augmentation de 67 % de la délinquance juvénile), les auteurs effectuent une analyse assez critique des services offerts au Chili.

L'intervention interculturelle est abordée au **chapitre 14**. Les auteurs soulignent que la multiculturalité n'est toujours pas reconnue et ce, bien que la présence autochtone représente près de 30 % de la population du sud du Chili. Dans ce sens, il n'y a ni registre, ni statistiques en ce qui a trait à l'aide à l'enfance et l'adolescence. Les auteurs soutiennent la pertinence de l'élaboration d'un modèle d'intervention psychoéducative interculturel qui tienne compte de la biculturalité dans laquelle se développent les jeunes autochtones du Chili, c'est-à-dire deux langues et deux conceptions du monde. Ainsi, l'intervention se doit d'être décentralisée culturellement et l'intervenant se doit de montrer une empathie interculturelle. Ce chapitre termine avec le témoignage d'une éducatrice et de son travail auprès d'une famille Mapuche<sup>3</sup>.

Pour sa part, le **chapitre 15** aborde les faiblesses des services offerts face à la situation de la maltraitance au Chili. Bien que ce phénomène ait acquis plus de visibilité au cours de dernières années au Chili, beaucoup reste à faire. Les auteurs soutiennent que de par son fondement humaniste, la psychoéducation permettrait de soutenir les interventions dans ce domaine. Cependant, les auteurs n'ont pas précisé concrètement de quelle façon la psychoéducation pourrait être appliquée. De même, il aurait été intéressant de faire un parallèle avec l'expérience au Québec. Par exemple, expliquer de quelle façon s'effectue un suivi prenant en considérant les différents milieux de vie d'un enfant ou un autre exemple, le cheminement de l'intervention à partir du signalement et les outils utilisés.

Dans un contexte où il y a absence quasi total de services auprès des familles chiliennes ayant un enfant présentant un diagnostic issu du spectre autistique, le **chapitre 16** présente les initiatives développées au Chili, basées sur l'expertise de l'équipe de psychoéducation de l'Hôpital Ste-Justine. Les auteurs décrivent un projet pilote mis en place et visant les éléments essentiels de l'intervention auprès de ces enfants : l'organisation de l'environnement; la communication; les interactions sociales réciproques; les jeux et intérêts restreints / les comportements stéréotypés. Ceci, accompagné d'exemples concrets. Chapitre bien construit, complet et intéressant, permettant aux intervenants du Chili de concevoir les services offerts au Québec.

Les services offerts en santé mentale sont abordés au **chapitre 17**, soulignant d'une part, les effets de la désinstitutionalisation qui a amené un besoin de réhabilitation des personnes souffrant de maladies mentales et, d'autre part, le modèle de réhabilitation psychiatrique de l'Université de Boston appliqué au Chili et présenté selon les composantes de l'intervention psychoéducative. Il aurait été intéressant de présenter les efforts ou initiatives en cours au Chili et des exemples concrets d'interventions menées au Québec (appartements supervisés, insertion au travail, etc.) afin de donner un aperçu de l'application de la psychoéducation dans ce domaine.

---

3. Mapuche [Mapu : terre ; Che : peuple] : Peuple originaire du sud du Chili et du sud de l'Argentine.

Pour sa part, le **chapitre 18** se penche sur le phénomène de la toxicomanie au Chili. Les auteurs ont identifiés deux événements récents qui ont contribué à l'avancement du savoir et du savoir-faire en toxicomanie : la Loi de 2007, qui introduit le traitement de la toxicomanie dans les mesures judiciaires auprès des adolescents et l'introduction des traitements dans le système de soins de santé. À titre d'exemple, les auteurs présentent le Centre Dollard-Cormier et les modèles d'intervention utilisés. Il aurait été intéressant de présenter les modèles d'intervention utilisés au Chili ou du moins, l'état des connaissances actuelles.

Enfin, le **chapitre 19** décrit le projet PDJA sous lequel l'Université du Québec en Outaouais, plus spécifiquement le professeur Jacques Dionne, a collaboré avec la professeure Vizcarra et l'équipe du Département de psychologie de l'Université de la Frontera, dans la région de l'Araucanía (sud du Chili). Le résultat de cette collaboration, en plus de ce livre, est la création du programme de formation technique en psychoéducation dont les premiers diplômés ont été accueillis en 2007.

Somme toute, il apparaît que la psychoéducation a fait du chemin depuis sa création et qu'elle peut s'appliquer dans tous les domaines d'intervention. Il aurait été intéressant de présenter son apport en milieu scolaire, en petite enfance et en réhabilitation-réadaptation. Cette lacune peut peut-être s'expliquer par le fait qu'il n'y ait pas encore eu d'expérience de la psychoéducation vécue dans ces milieux au Chili.

Il est tout à l'honneur des auteurs de cet ouvrage d'avoir accompli la tâche colossale de « traduire » la psychoéducation pour l'« exporter » et l'adapter en Amérique du Sud, notamment au Chili. Il n'est certainement pas tâche facile que de décrire le modèle psychoéducatif en quelques chapitres. Encore moins dans langue étrangère et dans un contexte socio-culturel autre. En effet, il ne suffit pas d'en faire la traduction, mais bien d'en interpréter les termes pour que ceux-ci interpellent et fassent du sens pour les intervenants chiliens.

Par ailleurs, les besoins exprimés tant par les intervenants que par les jeunes rejoignent certainement ceux vécus au Québec. L'intervention est un langage universel qui, bien qu'elle s'exprime de diverses façons, répond aux besoins de base des individus. Au Chili, les programmes de formation en sciences sociales ont historiquement visé surtout à comprendre les phénomènes sociaux et non à développer des stratégies pour y remédier. Dans ce sens, la psychoéducation permet de faire un pas géant dans cette direction.

Bravo aux auteurs et souhaitons que ces initiatives se reproduisent ailleurs!

**Milenka Muñoz**